Pérenniser la surveillance régionale des pêches avec un Centre dédié

26 août 2025 | Ebène, Maurice – La Commission de l'océan Indien a organisé les 25 et 26 août 2025 le dernier comité de pilotage du Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Ce mécanisme emblématique de la coopération régionale dans le domaine des pêches est soutenu depuis ses débuts il y a 15 ans par l'Union européenne à travers différents programmes, dont le programme ECOFISH qui arrive à échéance. Cette réunion a été, d'une part, l'occasion d'un bilan de la lutte coordonnée contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et, d'autre part, de poser les jalons de la pérennisation du PRSP. En ligne de mire : un Centre régional de surveillance des pêches.

Il nous revient de « *préparer l'institutionnalisation du PRSP et décider de sa continuité à travers la création d'un Centre Régional de Coordination pour le Suivi, le Contrôle, la Surveillance et l'Observation des Pêches* », souligne M. Edgard Razafindravahy, Secrétaire général de la COI. « *Ce Centre doit devenir un véritable moteur d'action régionale, garant de notre souveraineté partagée et de la protection durable de nos ressources halieutiques. […] La perspective de la création d'un Centre régional constituera une avancée stratégique majeure, appelée à consolider et à amplifier notre réponse collective face aux défis qui nous interpellent* », explique-t-il aux représentants des Etats participants du PRSP réunis au Comité de pilotage.

Un tel Centre a donc vocation à maintenir et développer les acquis du PRSP dans la durée. Et ces acquis sont concrets. Dans le cadre du programme ECOFISH, les pays participants du PRSP à savoir les Etats membres de la COI, le Kenya, le Mozambique, la Tanzanie et la Somalie, ont poursuivi l'organisation de missions régionales. En plus des patrouilles en mer, des missions aériennes, des moyens satellitaires, des ressources humaines et matérielles ont été mobilisées par les Etats avec le soutien de l'Union européenne. Ainsi, c'est un total de 65 patrouilles régionales qui ont été organisées dont 12 dans le cadre du programme ECOFISH, certaines avec le concours de la Région Réunion à travers le programme INTERREG V.

Concrètement, le PRSP a permis de contrôler 723 navires en mer, de constater 137 infractions et de procéder au déroutement au port de 21 bateaux. En complément, 41 missions aériennes permettant de contrôler 545 navires ont été conduites, près de 8 millions de données de suivi des navires par satellite ont été échangées ou encore 240 inspecteurs des pêches et 49 observateurs ont été bénéficié de formations techniques.

« La pêche INN dans le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien a toujours représenté une des menaces les plus graves pour la durabilité de nos océans. Des zones de pêche cruciales sont exploitées par des opérateurs illégaux, qui exploitent nos ressources maritimes de manière incontrôlée, souvent au mépris des réglementations locales et internationales. Ces pratiques ont des conséquences dramatiques : la diminution des stocks de poissons, la dégradation des écosystèmes marins, et l'impact direct sur les communautés côtières qui dépendent de ces ressources pour leur survie », déplore M. Jose Maria Troncoso Perera, chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne. De fait, *« la lutte contre la pêche INN ne peut être menée seule […] C'est pour cela que l'Union européenne, s'est engagée pour contribuer à la durabilité de la pêche et à la sécurité maritime, l'efficacité et l'efficience des systèmes de suivi, control et surveillance (SCS) »*, précise-t-il.

L'enjeu est donc de taille pour les économies et la sécurité alimentaire de la région. Le PRSP constitue ainsi une des réponses coordonnées qui a démontré son efficacité, tant en termes de dissuasion que de répression. Reste que la fin du programme ECOFISH qui permet de cofinancer les missions régionales constitue un nouveau défi opérationnel que les Etats participants du PRSP entendent relever collectivement en assurant la pérennisation de ce dispositif efficace, utile et collaboratif.

Unité communication de la COI
Tél. : (+230) 402 61 00
communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org

PRSP Plan Régional Surveillance des Pêches Sud-Ouest de l'océan Indien
E€OFISH
Financé par l'Union européenne